



REVUE DE PRESSE
RÉALISÉE PAR JACQUES RAIMOND

Une sélection hebdomadaire d'une dizaine d'articles, peu diffusés dans les médias traditionnels, présentés dans trois rubriques : géopolitiques, défenses, économies.

La revue de presse y ajoute un tour d'horizon des médias spécialisés, les textes officiels parus dans la semaine passée, utiles à consulter et à retenir.

SOMMAIRE

GÉOPOLITIQUES 3

1. Synthèse de l'actualité internationale d'octobre 2018 (Diploweb, Axelle Degans)..... 3

2. La difficile naissance de la Macédoine du Nord (Institut Montaigne, échanges avec Pierre Mirel)... 5

3. Tous ceux qui veulent que la guerre au Yémen continue (Orient XXI, Helen Lackner, traduit de l'anglais par Pierre Pier)..... 6

DÉFENSES 9

1. La France a-t-elle vraiment besoin de porte-avions ? (La Tribune, Michel Cabirol)..... 9

2. Pour gagner la bataille des compétences, l'armée de terre a besoin de plus d'officiers et de sous-officiers expérimentés (OPEX 360, Laurent Lagneau)02-11-2018..... 10

3. Militaires trop payés : l'armée renonce à récupérer 95 millions d'euros (BFMTV)..... 11

ÉCONOMIE	13
1. Les enjeux de la réglementation ITAR dans le blocage de la vente des missiles SCALP à l’Egypte (Infoguerre)	13
2. Robots, énergie solaire, protection : les trois priorités d’innovations de l’armée de terre (La Tribune, Michel Cabirol)	14
3. Pour la première fois, un satellite franco-chinois a été lancé dans l’espace pour observer le réchauffement climatique (France infoTV, avec AFP)	15
TOUR D’HORIZON DE MEDIAS SPÉCIALISÉS	17
Brexit : les enjeux du bras de fer financier entre l’Union européenne et le Royaume-Uni.....	17
L’Iran lance la production en série de son avion de combat	17
La Force maritime des fusiliers-marins et des commandos est au bord du « burn-out »	17
L’Irak renforce sa présence à la frontière avec la Syrie	17
Des Griffon ont aidé à la sécurisation de la base de la MINUSMA attaquée au Mal	17
Euronaval : la FTI, un système d’arme du futur à la pointe de la technologie.....	17
TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL	18
LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l’équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous	18
Arrêté du 29 octobre 2018 modifiant l’arrêté du 27 août 2010 portant création d’antennes et de détachements de l’Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants	18
Décret du 30 octobre 2018 portant élévation en faveur des militaires appartenant à l’armée active (Ordre national du Mérite)	18
Décret du 30 octobre 2018 portant élévation et nomination en faveur des militaires n’appartenant pas à l’armée active (Ordre national du Mérite).....	18
Décret du 30 octobre 2018 portant promotion et nomination en faveur des militaires appartenant à l’armée active (Ordre national du Mérite).....	18
Décret du 30 octobre 2018 portant promotion et nomination en faveur des militaires n’appartenant pas à l’armée active (Ordre national du Mérite)	18
Décret du 30 octobre 2018 portant concession de la médaille militaire (militaires n’appartenant pas à l’armée active).....	18

GÉOPOLITIQUES

La synthèse mensuelle de Diploweb nous aide à comprendre les grandes lignes des relations internationales, tandis que, l'émergence d'un nouvel Etat qui se donne un nom ne peut pas paraître anodin, au regard des nombreux avantages à retirer de cette dénomination, et que, au Moyen-Orient, le Yémen, où la guerre persiste, voit des Etats, plus ou moins engagés, souhaiter une certaine pérennité du conflit.

1. Synthèse de l'actualité internationale d'octobre 2018 (Diploweb, Axelle Degans)

Professeure de chaire supérieure au lycée Faidherbe (Lille) où elle enseigne la géopolitique en classes préparatoires économiques et commerciales. Membre du laboratoire HABITER (EA 2076) de l'Université Reims Champagne-Ardenne. Auteure de « Réussite aux concours 2018 ! La synthèse de l'actualité internationale 2017 », éd. Diploweb via Amazon, 2018.

Le sort des urnes

Au Brésil, le second tour des élections présidentielles a opposé en octobre 2018 le peu charismatique candidat du parti des travailleurs Fernando Haddad à Jair Bolsonaro, ancien capitaine de l'armée, admirateur du temps de la dictature. Ce dernier remporte fin octobre 2018 le scrutin avec plus de 55% des suffrages exprimés. Il a été porté au pouvoir par les déçus du PT, en grande partie les classes moyennes de nouveau en voie de paupérisation depuis 2014, mais aussi par les évangélistes qui représentent désormais près du tiers de la population brésilienne. Le nouveau président a annoncé qu'il reviendrait à des méthodes « fortes ». Malgré son aveu de méconnaître les questions économiques, les électeurs se sont tournés vers lui. Ils veulent sortir de la corruption, de la recrudescence de la violence et de la récession. Le Brésil fait un saut dans le démocrato-scepticisme. Au Cameroun, l'inamovible président Paul Biya (85 ans) a remporté en octobre 2018 les élections (avec plus de 71% des voix) lui ouvrant les portes d'un septième mandat de sept années. En Afghanistan, des élections législatives d'octobre 2018 se sont tenues sur fond de grande corruption du personnel politique et l'espoir des femmes de faire évoluer leur pays. Les fraudes, particulièrement nombreuses, entachent ce scrutin : les *taliban* ont gagné le jeu de la décrédibilisation, et maintiennent un niveau élevé de violence. Les frustrations sont immenses dans un pays où les files d'attente pour voter étaient parfois bien longues malgré les menaces. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a changé de direction. La rwandaise Louise Mushikiwabo, candidate soutenue par la France, a été élue en octobre 2018. Une occasion d'apaiser des relations tendues avec ce petit pays d'Afrique des grands lacs ? Elle a déjà l'expérience de hautes fonctions auprès de son pays (à la tête des Affaires étrangères), cette proche de Paul Kagamé est pourtant issue d'un pays où l'influence du français régresse notablement face à l'anglais, et celle de de la France face à la Chine. Cette organisation qui rassemble un monde francophone démographiquement en expansion, souffre de faibles moyens financiers et d'une vision stratégique assez floue.

Toujours des violences...

Les élections législatives afghanes d'octobre 2018 ont été endeuillées par 192 attentats, dénombrés par le ministre de l'Intérieur, alors que les *taliban* en revendiquent 400. Ils auraient

causé la mort de plusieurs centaines de personnes (300 selon une agence de presse). Au Nigéria, géant démographique africain, les violences intercommunautaires entre Haoussas (musulmans) et Adaras (chrétiens) ont fait 55 morts en octobre 2018 à la suite d'une querelle sur un marché dans l'état de Kaduna, centre-nord du pays. L'Éthiopie est aussi en proie aux violences intercommunautaires, ici entre Oromo et Gumuz, qui ont fait une quarantaine de victimes. Aux Etats-Unis, un suprémaciste a provoqué la mort de 11 personnes dans une synagogue de Pittsburgh. Des colis piégés ont été adressés au domicile des Obama, d'Hillary Clinton, de Georges Soros et au siège de CNN.

La question des frontières transgressées ou gardées continue à se poser

L'Angola, en Afrique australe, a renvoyé 380 000 clandestins vers la République démocratique du Congo dont ils sont massivement originaires. Le Mexique est un pays de transit des flux migratoires latino-américains. Un convoi d'environ 7 000 Honduriens, entrés illégalement au Mexique, a repris sa marche en octobre 2018 pour gagner les Etats-Unis. Donald Trump annonce, en réaction, une baisse de l'aide accordée aux pays d'Amérique centrale qui ne contrôlent pas leurs flux migratoires, Honduras et Guatemala par exemple. Les enclaves espagnoles en terre africaine de Ceuta et Melilla restent des portes d'entrée des flux migratoires illégaux en provenance d'Afrique sub-saharienne. Madrid expulse 55 migrants illégaux. La France a déjà reconduit à sa frontière avec l'Espagne près de 15 000 migrants illégaux depuis le début de 2018 et près de 45 000 à sa frontière avec l'Italie.

L'Arabie saoudite au centre des préoccupations internationales

L'image réformatrice du prince héritier Mohammed ben Salman (MBS) est de nouveau altérée, après la répression des opposants, de l'éviction de la diplomate canadienne – en poste en Arabie saoudite – qui s'en inquiétait ou le désastre de la guerre menée au Yémen. Le journaliste Jamal Khashoggi, critique envers l'actuel pouvoir, a disparu après avoir été vu pour la dernière fois entrant dans le consulat saoudien d'Istanbul. Cette disparition provoque en octobre 2018 un émoi international, qui rejaillit sur l'attrait du « Davos du désert » qu'organise MBS pour financer son projet « Vision 2030 ». Chacun essayant néanmoins de préserver ses intérêts. Après avoir nié toute information – et donc responsabilité- dans la disparition du journaliste, Riyad vient de reconnaître sa mort « accidentelle » mais les différentes versions données par des officiels saoudiens accroissent le malaise.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.diploweb.com/Synthese-de-l-actualite-internationale-d-octobre-2018.html>

**Le site DIPLOWEB est répertorié
dans la rubrique REVUES ET LETTRES de la "Communauté Défense et Sécurité"
d'ESPRITSURCOUF.fr**

Cliquez [ici](#)

[Retour au sommaire](#)

2. La difficile naissance de la Macédoine du Nord (Institut Montaigne, échanges avec Pierre Mirel)

Vendredi 19 octobre dernier, le Parlement de Macédoine a validé le changement de nom du pays pour celui de “République de Macédoine du Nord”. Cette décision fait suite à un accord historique trouvé en juin dernier entre le pays et la Grèce. Pierre Mirel, directeur à la Commission européenne de 2011 à 2013 (DG Elargissement), décrypte pour nous la situation géopolitique de ce pays et de la région.

Après 27 ans d’un litige sur le nom, comment la Grèce et la Macédoine sont-elles parvenues à un accord pour changer le nom de cette dernière ?

N’oublions pas, tout d’abord, que la Macédoine, république la plus pauvre de l’ancienne Fédération Yougoslave, fut longtemps disputée par la Bulgarie, la Serbie et la Grèce. À son indépendance en 1991, son nom lui fut contesté par cette dernière qui estimait qu’elle s’appropriait un héritage dont seule sa province du nord pouvait se prévaloir. Il s’ensuivit un litige que les Nations Unies ne purent résoudre, l’Union européenne (UE) s’abritant derrière cette négociation pour ne pas intervenir avec l’un de ses membres parti au litige. **La Commission européenne proposa de lui ouvrir les négociations d’adhésion en 2005 – reconnaissant ainsi les mérites de l’accord d’Ohrid qui mettait fin au conflit entre Slaves et Albanais macédoniens, et les réformes accomplies.** Le Conseil se heurta au refus grec, incontournable puisque toute adhésion à l’Union repose sur l’unanimité de ses membres. Et les tentatives ultérieures de la Commission n’eurent pas plus de succès. Il est vrai que la politique du Premier ministre Nikola Gruevski, leader du parti conservateur VMRO, ne facilitait guère un consensus, tant sa recherche d’une identité nationale s’accompagnait d’une réécriture de l’histoire, y compris par une débauche de statues de héros “nationaux” à Skopje, contestés par Athènes – comme Alexandre le Grand ou son père Philippe – aussi dispendieuse que pathétique. Mais son attitude ultra-nationaliste lui permettait de garder le pouvoir. Les dérives de son gouvernement – écoutes d’opposants et grande corruption – ont conduit à une grave crise politique qui s’est soldée, après pression de l’UE et des Etats Unis, par l’accord de Przno le 2 juin 2015 pour une lutte contre la corruption et de nouvelles élections. **C’est la victoire électorale de l’Union sociale-démocrate (SDSM) en 2016 qui a ouvert la voie à une autre politique et au Premier ministre Zoran Zaev de trouver un accord avec son homologue grec le 12 juin et signé le 17 juin 2018 au lac Prespes.**

Sans solution sur le nom de la Macédoine, pas d’adhésion à l’OTAN et à l’UE

C’est le constat d’une impasse diplomatique totale avec la lassitude d’un litige vieux de 27 ans, préjudiciable à l’avenir du pays, qui a poussé le gouvernement Zaev à cet accord. Il a pris acte du fait que l’Union européenne n’allait pas imposer une solution à l’un de ses membres. C’est aussi la crainte que la minorité albanaise, très attachée au rôle de l’OTAN, ne se lasse de cette “querelle slave” sur le nom et n’écoute un jour les sirènes d’un rattachement au Kosovo, voire le rêve de la “Grande Albanie” caressé par certains. **C’est surtout la volonté ardente d’ouvrir au pays la double perspective d’intégration à l’OTAN et de négociations d’adhésion à l’UE qui l’ont poussé à cette décision historique, gage de stabilité régionale.** Car sans solution sur le nom, pas d’adhésion aux deux organisations, ce qu’elles ont confirmé à plusieurs reprises depuis 2005. Il faut pourtant mesurer à quel point l’accord divise les sociétés des deux pays. Dès la signature de l’accord, de violentes manifestations ont éclaté à Skopje, ainsi qu’à Athènes et à Thessalonique, révélant combien l’identité reste un sujet brûlant dans les Balkans. Le

Président Ivanov, du parti VMRO, tout en appuyant la double adhésion du pays à l'OTAN et à l'UE, refusa qu'elle se fît sous un nom tronqué, exprimant par là une position largement partagée dans l'opinion. Il alla jusqu'à parler d'un *“acte criminel, un suicide historique”*. **Côté grec aussi, le Premier ministre Alexis Tsipras a pris un risque, alors que les forces nationalistes, et au-delà, s'opposent obstinément à ce que “Macédoine” figurât dans le nom.** La Nouvelle Démocratie, parti conservateur grec, y voit aussi un calcul électoral visant à la diviser pour mieux s'imposer aux prochaines échéances, ce qui l'a poussée à s'opposer à l'accord. Les deux gouvernements ont en tout cas pris une décision courageuse, à laquelle les Balkans ne nous ont guère habitués.

Cet accord aura-t-il un impact sur la géopolitique régionale, alors que de nombreux commentateurs mettent en avant l'influence russe grandissante en Macédoine et dans les Balkans ?

Cette influence s'est assurément exercée lors du référendum consultatif du 30 septembre. Il a été largement boycotté, la participation n'ayant atteint que 36,87 % de la population. C'est toutefois moins grâce aux efforts de Moscou qu'en raison de listes électorales obsolètes, basées sur le recensement de 2002 alors que plusieurs centaines de milliers de macédoniens ont émigré depuis lors. Des listes actualisées auraient vraisemblablement permis d'atteindre le quorum et donc de conforter le “oui” que 91,48 % des votants ont exprimé. **La question demandait d'ailleurs si l'on était pour l'adhésion à l'UE et à l'OTAN en acceptant l'accord avec la Grèce !** L'enjeu était de taille. Il a donné lieu à une activité diplomatique très intense. De la chancelière Merkel au Secrétaire général de l'OTAN, du Commissaire Hahn aux très nombreux ministres d'Etats membres, rares sont ceux, “à l'Ouest”, qui n'ont pas apporté leur soutien public et de façon manifeste.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.institutmontaigne.org/blog/la-difficile-naissance-de-la-macedoine-du-nord>

[Retour au sommaire](#)

3. Tous ceux qui veulent que la guerre au Yémen continue (Orient XXI, Helen Lackner, traduit de l'anglais par Pierre Pier)

« Il est plus que temps que cette guerre cesse et il est important aussi, c'est même la priorité de la France (...), que l'aide humanitaire puisse passer », a déclaré Françoise Parly, ministre française des armées, le 30 octobre. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, aucune des puissances étrangères engagée au Yémen n'a vraiment agi en ce sens. Ce qui complique l'objectif d'un accord auquel les différentes parties yéménites semblent réticentes. En août 2018, deux ans après l'échec des négociations de paix au Koweït, Martin Griffiths, le nouvel envoyé spécial des Nations unies au Yémen annonçait une rencontre entre les deux principaux belligérants à Genève, prévue le 6 septembre suivant. Il ajoutait : *« Notre engagement avec des associations de femmes ainsi qu'avec les acteurs du Sud est crucial pour le succès des consultations futures sur le Yémen. Comme le prévoit la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU, je vise un processus aussi inclusif que possible »*¹. Les attentes étaient déjà faibles au moment de l'annonce ; elles ont encore diminué à mesure que la date approchait. Il manquait certaines participations, comme celle des acteurs du sud et d'autres groupes, tandis que celle des femmes s'est réduite à la présence à Genève de quelques militantes, qui se sont déplacées avec de grandes difficultés pour finalement constater qu'elles n'étaient pas incluses dans les discussions

prévues avec les groupes officiels. De toute façon cela est sans importance, puisque lesdites « consultations » n'ont jamais eu lieu. Le président Abd Rabbo Mansour Hadi reconnu par la communauté internationale avait fait connaître sa position une semaine auparavant, refusant tout simplement de rencontrer Griffiths à Riyad. Il a envoyé une délégation officielle importante et coûteuse, accompagnée de dizaines de parasites, qui en a profité pour dénoncer l'absence des houthistes au lieu de déplorer l'occasion manquée. Si l'envoyé spécial ou son équipe n'ont pas réussi à faire venir la délégation houthiste à Genève, c'est parce qu'ils n'ont pas suffisamment travaillé sur la question cruciale de ses déplacements, à l'aller comme au retour. L'expérience des houthistes après les pourparlers au Koweït il y a deux ans, quand ils ont été bloqués à Mascate pendant trois mois, leur a donné de bonnes raisons de douter de la capacité de l'ONU à assurer la sécurité de leur voyage. Principaux résultats de ce non-événement : l'envoyé spécial de l'ONU souffre d'une grave perte de crédibilité auprès des millions de Yéménites qui désespèrent, et il est désormais perçu comme peu indépendant, plutôt aligné sur les positions de la coalition. Cela affecte ses chances de réussite à l'avenir. Indépendamment de l'échec de Genève 2018, quelles sont les perspectives de paix au Yémen ? En deux mots : très minces. D'abord et avant tout, la paix s'établit entre des parties mutuellement hostiles par un processus de compromis qui aboutit à ce que chacune atteigne certains de ses objectifs, mais pas tous. Un tel processus ne peut réussir que si les deux belligérants estiment qu'ils ont plus à gagner à faire la paix qu'à continuer les combats. Ils n'ont pas encore atteint ce stade ; ils estiment encore avoir plus à gagner à poursuivre la lutte qu'à y mettre fin. Commençons par eux.

LA RÉSISTIBLE ASCENSION DES HOUTHISTES

Lors de son premier affrontement avec le régime d'Ali Abdallah Saleh en 2004, le mouvement houthiste était un petit groupe de dissidents dans l'extrême nord du pays qui n'a même pas remporté cette première bataille. Lors du dernier cessez-le-feu de la sixième guerre, au début de 2010, leurs compétences militaires s'étaient accrues parallèlement à leur influence politique ; ils contrôlaient une partie importante de leur région natale, le gouvernorat de Saada. En 2011, ils ont rejoint les soulèvements populaires anti-Saleh et officiellement participé à la transition de 2012-2014, tout en consolidant le contrôle de leur zone et en l'étendant petit à petit aux régions voisines. Au cours de cette période, ils ont également développé une alliance avec leur ancien ennemi Saleh, de sorte qu'en septembre 2014, avec le soutien actif de Saleh et celui, passif, de Hadi², ils se sont emparés de Sanaa. Ils ont ensuite pris le contrôle de toutes les institutions gouvernementales en janvier 2015, envoyant Hadi en exil en mars de la même année. Leur alliance avec Saleh a été rendue publique quelques mois plus tard. Au cours des deux premières années de la guerre, désormais internationalisée, ils se sont renforcés sur les plans militaire et politique, même si l'alliance était de plus en plus sous pression. Sa fin en décembre dernier avec l'assassinat de Saleh a démontré que les houthistes dominaient les institutions politiques et militaires. Cependant, ce meurtre a marqué l'apogée de leur pouvoir. L'assassinat de Saleh les a privés à la fois des compétences militaires et des effectifs de ses forces d'élite bien entraînées, ainsi que de la force politique du Congrès général du peuple (GPC), le seul parti bénéficiant d'une implantation populaire nationale. Les houthistes ont récemment reconnu l'importance du GPC en libérant les fils de Saleh qu'ils avaient emprisonnés en décembre dernier ; une mesure visant clairement à apaiser le mécontentement des partisans du GPC. D'autres prisonniers politiques n'ont pas bénéficié d'une telle compassion, comme le frère du président Hadi, le ministre de la défense Mahmoud Al-Soubeyhi et d'autres membres de la famille de Saleh. Sur le plan militaire, pendant les trois dernières années, les houthistes ont subi des pertes limitées aux « frontières » de leur région, mais ils risquent de perdre Hodeïda et la côte de la mer Rouge dans les mois à venir. Ils sont toutefois loin d'être battus. Il est peu probable que leur contrôle des hautes terres centrales zaydites,

densément peuplées, s'érode dans les années à venir. Leurs compétences militaires s'améliorent et l'économie de guerre leur assure un approvisionnement régulier en armes et en munitions, complété par de petits matériels de technologie de pointe, importés très probablement d'Iran. Toutefois, à ce stade, la poursuite de leur expansion est hors de question et le mieux qu'ils puissent faire est de maintenir leur position. Par conséquent, ce serait le bon moment pour les houthistes d'entamer des pourparlers, avant qu'une guerre d'usure ne les affaiblisse sérieusement. Certains de leurs dirigeants semblent partager ce point de vue et ont montré ces derniers mois des signes de souplesse. Abdoul Malik Al-Houthi a par exemple eu des discussions directes avec l'envoyé spécial Griffiths. Cependant, l'assassinat en avril 2018 de Saleh Al-Sammad, président de l'entité gouvernante à Sanaa, suggère que ce point de vue pourrait ne pas être partagé par tous les dirigeants houthistes.

PEU DE RAISONS DE VOULOIR LA PAIX

La position du « *gouvernement internationalement reconnu* »(GIR) de Hadi est très différente. Ne contrôlant aucune structure gouvernante où que ce soit dans le pays, il dépend entièrement du soutien de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://orientxxi.info/magazine/tous-ceux-qui-veulent-que-la-guerre-au-yemen-continue,2713>

[Retour au sommaire](#)

DÉFENSES

Trois enjeux majeurs de stratégie : le porte-avions, les compétences des militaires de l'armée de terre, et le système de solde se rejoignent pour nous montrer à quelle mesure nous devons relever les défis de notre devenir.

1. La France a-t-elle vraiment besoin de porte-avions ? (La Tribune, Michel Cabirol)

Alors que la ministre des Armées Florence Parly a lancé la semaine dernière les études pour la construction d'un nouveau porte-avions, la France en a-t-elle nécessairement besoin ? Les armées ont démontré pendant 18 mois – le temps de la modernisation du Charles-de-Gaulle à Toulon – qu'elle pouvait se passer sur le plan opérationnel d'un tel bâtiment. Et alors même que la France intervient depuis plusieurs mois sur plusieurs fronts dans des opérations extérieures (OPEX) de forte intensité. Cette rénovation donnera au porte-avions la capacité de poursuivre son activité pendant une vingtaine d'années, jusqu'à un terme situé entre 2035 et 2040. Mais cette capacité sera-t-elle aussi déterminante à cet horizon-là et, surtout au-delà (2040-2080) dans un contexte de ruptures technologiques majeures (missiles hypersonique, les armes à énergie dirigée...). En outre, le prochain porte-avions devra être capable d'accueillir le successeur du Rafale, le système des systèmes SCAF (avions pilotés, drones...).

Des moyens pour se passer d'un porte-avions mais...

Le chef d'état major de la Marine nationale, l'amiral Christophe Prazuck confirme que la France n'a pas été démunie sans son porte-avions. *“Que fait-on quand on n'a pas de porte-avions ? Nous sommes moins puissants mais sommes-nous démunis ? Non !”*, avait-il assuré devant la commission de la défense en octobre 2017. Ainsi, la France a eu recours par exemple avec plus ou moins de réussite à des missiles de croisière MdCN (frégates multimissions) ayant une portée d'environ mille kilomètres pour aller frapper le régime syrien. Tout comme, les BPC (Bâtiments de projection et de commandement) ont déjà servi de plateforme pour les hélicoptères de l'armée de terre pendant l'opération Harmattan pour aller frapper la Libye. Des opérations qui ont montré toutefois leurs limites. Dans le premier cas, les frappes des MdCN ont permis de détruire un stock d'armes chimiques mais, comme l'avait rappelé le chef d'état-major de la Marine (CEMM) en octobre 2017, *“cela ne permet pas de renouveler des frappes pendant trois mois comme le fait un porte-avions”*. Dans le second cas, le rayon d'action des hélicoptères qui est beaucoup plus limité que celle des Rafale du porte-avions, impose au BPC de rester en zone côtière. Autre moyen, bien plus efficace qui permet de se passer d'un porte-avions, les bases aériennes déployées à l'étranger à proximité des conflits (10 heures de rayon d'actions). A cet égard, Paris a déjà négocié et installé des bases aériennes en Jordanie et aux Emirats Arabes Unis pour aller frapper Daech, tout comme l'armée de l'air dispose de bases en Afrique (Tchad et Niger à Niamey). Des bases aériennes qui mettent à portée des Mirage et des Rafale les cibles pour un ratio coût/efficacité performant. Proche du Mali et au centre du G5 Sahel, la base aérienne de Niamey permet par exemple d'intervenir en 1 heure dans tous les espaces de la bande sahélo-sahélienne. Le porte-avions *“n'est pas concurrent mais complémentaire des bases aériennes projetées qui, elles, sont tributaires d'autorisations diplomatiques”*, avait fait valoir en juillet 2017 l'amiral Christophe Prazuck.

Le porte-avions, un outil politique

Le porte-avions, une base aérienne mobile, apporte aujourd’hui un plus. Sans porte-avions, la France est “moins puissante”, avait affirmé l’amiral Christophe Prazuck. Un tel navire, aujourd’hui unique en Europe (hors Grande-Bretagne qui aura deux porte-avions), est *“une capacité qui fait la différence, pour reprendre l’expression du Premier ministre Édouard Philippe”*, avait-il expliqué le CEMM. Les Etats-Unis et la Chine l’ont bien compris. Pékin pourrait avoir cinq porte-avions en 2030, dont trois à propulsion nucléaire, et Washington souhaite repasser à douze porte-avions (contre onze actuellement). Pourquoi ? Un tel navire est avant tout un outil politique puis stratégique, qui possède une capacité d’entraînement auprès des partenaires européens de Paris. Clairement, c’est un instrument à la double vocation guerrière et diplomatique. *“Je n’ai aucun doute non plus quant à la valeur politique et à la force symbolique d’un porte-avions”*, a confirmé l’amiral Prazuck. Ainsi, les trois fois où le Charles-de-Gaulle a été déployé pour aller frapper Daech, il a toujours été accompagné par des navires européens – allemands, belges, britanniques et italiens. Le porte-avions reste un atout dans la volonté de la France de promouvoir l’Europe de la défense. *“Sans porte-avions, nous perdrons notre leadership militaire en Europe, notre capacité à entraîner nos partenaires”*, a estimé le chef d’état-major de la Marine. Le Charles-de-Gaulle est bien sûr aussi un outil de projection de puissance. Il en a fait la démonstration avant sa rénovation : il a permis à partir de sa position en Méditerranée orientale de frapper Daech depuis les attentats de 2015. *“Chaque fois que notre pays a été touché par des attentats, une des réponses a consisté à faire appareiller le Charles de Gaulle pour aller frapper les endroits d’où ces attentats avaient été pensés et commandités”*, a constaté l’amiral Prazuck. Le Charles-de-Gaulle avait permis de tripler le nombre d’avions présents sur zone contre Daech. Mais cette présence est une volonté politique.

Retrouvez l’intégralité de l’article avec ce lien :

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/la-france-a-t-elle-vraiment-besoin-de-porte-avions-795036.html>

[Retour au sommaire](#)

2. Pour gagner la bataille des compétences, l’armée de terre a besoin de plus d’officiers et de sous-officiers expérimentés (OPEX 360, Laurent Lagneau)02-11-2018

Entre 2012 et 2015, l’heure était au « dépyramidage » au sein des armées, c’est à dire à la réduction du taux d’encadrement, et donc à celle du nombre d’officiers et de sous-officiers supérieurs. Malgré les réductions massives de postes effectuées durant les années précédentes, la masse salariale du ministère de la Défense [des Armées aujourd’hui] avait progressé. D’où cette politique consistant à geler les tableaux d’avancement et à prendre des mesures particulières pour inciter les cadres à partir. Cela étant, lors d’une audition au Sénat, en octobre 2013, le général Bertrand Ract-Madoux, alors chef d’état-major de l’armée de Terre [CEMAT] fit observer que « le volume d’officiers au sein du ministère avait été réduit de quelque 5% » entre 2008 et 2013, tandis que, dans le même temps « celui du personnel civil de catégorie A augmentait d’environ 25%. » « Notre taux d’encadrement, d’environ 12 %, mais 8 % seulement pour les forces terrestres, reste très inférieur à celui que l’on observe chez nos partenaires européens. Il est resté stable en dépit de la réduction du format depuis 2008. C’est pourquoi l’armée de Terre éprouve quelque difficulté à se reconnaître dans l’objectif de ramener le taux

d'encadrement 'officier' du ministère à 16%. Cela supposerait une déflation considérable sur cette catégorie, qui a pu me sembler déraisonnable et destructurante », mit alors en garde le général Ract-Madoux. L'année 2015 aura été un tournant, en particulier pour l'armée de Terre, puisqu'il fut décidé non seulement de mettre un terme à la déflation de ses effectifs mais aussi de les augmenter significativement en portant le format de la Force opérationnelle terrestre [FOT] de 66.000 à 77.000 soldats. Seulement, si l'armée de Terre a « gagné » cette « bataille des effectifs », pour reprendre les mots du général Jean-Pierre Bosser, son chef d'état-major actuel, elle doit relever un autre défi : celui des compétences. Et il manque ainsi des officiers et des sous-officiers expérimentés pour encadrer et former ses recrues. « La remontée en puissance nous a également confrontés à des seuils critiques en matière de compétences. Nous avons des effectifs suffisants en nombre mais du fait du temps de latence de la formation, nous avons un fort déficit sur les hauts de pyramide », avait ainsi souligné le général Bosser, en octobre 2017. Et d'estimer qu'il manquait « 1.000 officiers » et « environ 3.000 sous-officiers supérieurs ». Lors de son dernier passage devant les députés de la commission de la Défense, le CEMAT a de nouveau insisté sur ce point, tout en le complétant. Car il manque aussi à l'armée de Terre des cadres pour assurer la mise en oeuvre du programme SCORPION ainsi que ses missions de formation au profit de forces étrangères. « Sur le plan des compétences, nous devons être capables à la fois d'encaisser la mise en oeuvre du programme SCORPION qui débute, et d'inscrire nos actions dans le cadre d'une stratégie globale plus exigeante en qualifications diverses. Tout ceci milite pour un effort de formation et une inversion de tendance concernant notre taux d'encadrement », a ainsi expliqué le général Bosser. « Ce taux est aujourd'hui inférieur à 12 % dans l'armée de Terre, quand il approche 15 % dans d'autres armées de l'Otan – et ce, après des années de dépyramidage indifférencié », a-t-il fait valoir. Répondant à la question d'un député, le général Bosser a insisté sur ce « taux d'encadrement est légèrement inférieur à celui de nos [...] alliés ». Et d'ajouter : « Si j'ai érigé l'encadrement au rang d'enjeu, c'est parce que je me conforme à l'objectif politique fixé par le président de la République.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.opex360.com/2018/11/02/pour-gagner-la-bataille-des-competences-larmee-de-terre-a-besoin-de-plus-dofficiers-et-de-sous-officiers-experimentes/>

[Retour au sommaire](#)

3. Militaires trop payés : l'armée renonce à récupérer 95 millions d'euros (BFMTV)

Le ministère des Armées a décidé d'abandonner près de 95 millions d'euros d'indus à cause de son logiciel de paie défectueux. Il a pour le moment récupéré 70% des 573 millions versés en trop à son personnel. Louvois, le logiciel de paie de l'Armée française -désormais célèbre pour ses couacs- aura fait disparaître au moins 95 millions d'euros des caisses du ministère des Armées. Lors d'une audition à l'Assemblée nationale, repérée par La Tribune, Jean-Paul Bodin, secrétaire général pour l'administration, explique qu'au 31 juillet, les sommes trop perçues que le ministère veut récupérer se sont élevés à 573 millions depuis le début de la crise. « 405 millions d'euros ont été recouverts, soit environ 70 % du total », a-t-il poursuivi indiquant au passage que le ministère a « décidé d'abandonner près de 95 millions d'euros, dont 20 millions d'euros résultant de remises gracieuses et le reste de problèmes de calendrier dans l'envoi des demandes de recouvrement ». Adopté en 2011, épinglé en 2013 dans un rapport de la Cour des comptes: Louvois a collectionné les défaillances, payant trop, pas assez voire pas du tout les personnels de l'Armée. En novembre 2013, Jean-Yves Le Drian alors ministre de la Défense le

qualifiait de “désastre. Une vraie catastrophe” et annonçait son abandon. Mais depuis, Louvois continue d’être utilisé, le temps de mettre en route son successeur: Source Solde. Selon Jean-Paul Bodin, Louvois “est relativement stabilisé et fournit aujourd’hui des soldes qui semblent justes”. Quant à Source Solde, il en est en retard “puisque nous aurions dû basculer vers ce système courant 2018. [...] L’industriel a rencontré un certain nombre de difficultés dans la mise au point du dispositif, en raison de la très grande complexité de notre système de rémunération”, justifie-t-il.

Source Solde, bientôt prêt ?

Et pour éviter un fiasco comme au lancement de Louvois, l’Armée veut assurer ses arrières en y allant pas à pas: tout d’abord en faisant fonctionner les deux logiciels en parallèle pour détecter des problèmes et ensuite en déployant corps d’armée par corps d’armée en commençant par la Marine.

Retrouvez l’intégralité de l’article avec ce lien :

<https://www.bfmtv.com/economie/militaires-trop-payes-l-armee-renonce-a-recuperer-95-millions-d-euros-1554845.html>

[*Retour au sommaire*](#)

ÉCONOMIE

Le leadership français doit persévérer dans la lutte économique, technologique et dans la coopération industrielle, pour demeurer à la pointe des innovations les plus globales, comme l'observation du réchauffement climatique

1. Les enjeux de la réglementation ITAR dans le blocage de la vente des missiles SCALP à l'Égypte (Infoguerre)

En février 2018, les négociations entre le gouvernement français et le gouvernement égyptien sur la vente de 12 nouveaux avions Rafale équipés de missiles de croisière SCALP, développés par le missilier MBDA, subissent un coup d'arrêt brutal. Le gouvernement américain fait savoir à ses homologues qu'il décide de bloquer^[1] la transaction ; invoquant la réglementation ITAR, *International Traffic in Arms Regulations*, en raison de la présence d'un composant américain au sein du missile SCALP, une puce électronique. Cette offensive américaine vis-à-vis de l'entreprise MBDA, dans le cadre d'une coopération stratégique bilatérale entre la France et l'Égypte, met en évidence les enjeux des rapports de forces dans le domaine de l'exportation d'armes. On distingue à la fois le caractère extraterritorial du droit américain, exprimant une domination politique et commerciale du marché des exportations d'armes ; mais aussi le développement de la stratégie de résilience de l'industrie française de l'armement, pilotée par le ministère des Armées, pour faire face à la réglementation ITAR.

Face à l'expression de l'extraterritorialité du droit américain

L'interférence américaine, dans la négociation du contrat entre la France et l'Égypte, s'inscrit dans des contextes multi-scalaires concomitants ; le contexte du partenariat industriel entre Dassault Aviation et MBDA (société codétenue par Airbus, BAE Systems et Leonardo), liés par l'exigence égyptienne de l'équipement des 12 avions Rafale de missiles de croisière à longue portée ; le contexte régional et politique du partenariat stratégique entre la France et l'Égypte dans la modernisation de son armée de l'air ; et le contexte mondiale de leadership américain dans l'exportation d'avions de combats. Si l'interdiction américaine ne cible pas directement les Rafale de Dassault Aviation, mais les missiles de son partenaire MBDA ; les deux entreprises se caractérisent par une dépendance commune à des composants américains, dans la conception de leurs produits. Dassault Aviation a dû négocier un an, afin de recevoir du département d'Etat des États-Unis l'autorisation^[2] nécessaire à l'exportation vers l'Égypte de pièces américaines ; c'est-à-dire deux systèmes extérieurs embarqués sur les Rafale, couvrant la reconnaissance et la désignation des cibles. De leur côté, les missiles SCALP développés par le leader européen dans la conception de systèmes de missiles MBDA, intègrent deux composantes électroniques américaines dans le système infrarouge qui guide le missile vers sa cible. Ces systèmes font l'objet d'une interdiction à l'exportation par la Direction américaine du contrôle des exports de défense (DDTC). Cette décision américaine, qui touche à la marge le montage industriel de la vente des Rafale à l'Égypte, provoque cependant un blocage total des négociations franco-égyptiennes. En effet, l'Égypte conditionne l'acquisition de nouveaux Rafale à leur équipement en missile de croisière à longue portée. Aussi, cette offensive américaine intervient après le déblocage^[3] des négociations franco-égyptiennes en novembre 2017, alors retardées dans leur volet financier par le ministère de l'Économie et des finances, pour des questions de facilités de paiement. La négociation franco-égyptienne s'inscrit

également dans le contexte régional du Moyen-Orient, où la France a effectué une percée en matière d'exportation d'armes aéronautiques. Cette vente de nouveaux Rafale à l'Égypte s'inscrit dans la suite du partenariat stratégique signé entre la France et l'Égypte en 2015, qui portait notamment sur le renouvellement de l'armée de l'air égyptienne, par l'acquisition de 24 Rafale et un satellite de télécoms militaire. L'interdiction américaine, infligée aux missiles SCALP, est officiellement justifiée par la protection des intérêts d'Israël comme le rapporte *La Tribune*[4] – le gouvernement américain s'étant engagé à maintenir un avantage militaire israélien par rapport à ses adversaires potentiels. Au niveau de la géopolitique régionale, ce partenariat commercial franco-égyptien intervient dans une zone sensible de la sphère d'influence des États-Unis – l'Égypte recevant annuellement une aide militaire du gouvernement américain de 1,3 milliards de dollars. Aussi, à l'échelle régionale, en 2018, s'effectue simultanément la négociation[5] entre la France et le Qatar, pour la vente de 12 nouveaux Rafale ; option prévue lors de l'acquisition de 24 Rafale en mai 2015.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://infoguerre.fr/2018/11/enjeux-de-reglementation-itar-blocage-de-vente-missiles-scalp-a-legypte/>

[Retour au sommaire](#)

2. Robots, énergie solaire, protection : les trois priorités d'innovations de l'armée de terre (La Tribune, Michel Cabirol)

Le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Jean-Pierre Bosser, a fixé trois priorités pour l'armée de Terre en terme d'innovation. Les deux premières sont “directement liées à l'engagement des forces sur le terrain, tandis que la troisième est liée aux soldats”.

Sujet très cher à Florence Parly, l'innovation est actuellement un thème très porteur dans les armées. Le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), le général Jean-Pierre Bosser, n'y déroge d'ailleurs pas : *“Une dynamique d'innovation est lancée. (...) Je suis très ambitieux en matière d'innovation”*. Il a fixé trois priorités pour l'armée de Terre, les deux premières sont *“directement liées à l'engagement des forces sur le terrain, tandis que la troisième est liée aux soldats”*, a-t-il récemment expliqué aux députés de la commission de la défense. Priorité des priorités, la robotisation. Le général Jean-Pierre Bosser souhaite disposer d'*“engins qui allègent les soldats en opération et fassent office de robots dotés d'une forme d'intelligence”*. L'armée de Terre y travaille déjà très sérieusement dans le cadre du vaste programme terrestre Scorpion. Lors d'une audition à l'Assemblée nationale en mai dernier, le général Charles Beaudouin, sous-chef d'état-major chargé des plans et des programmes de l'état-major de l'armée de Terre, avait fait part de son *“ambition de développer d'ici à 2021 de grands robots, de l'ordre d'une tonne, qui puissent être employés en opération”* le plus rapidement possible. Selon nos informations, l'armée de Terre va tester d'ici à avril six robots différents dans le cadre de son “Battle Lab Terre” pour porter les paquetages, les munitions, voire un blessé. Objectif, acquérir cinq exemplaires le plus rapidement possible, puis équiper un régiment en 2020 pour utiliser cet équipement sur des théâtres d'opération. *“Aujourd'hui par exemple, des mules robotisées sont capables de transporter du matériel et des munitions, voire d'évacuer des blessés, et peuvent se déplacer de façon autonome sur le terrain. Des solutions existent, méritent d'être finalisées et, pourquoi pas, d'être acquises dans le cadre de la loi de programmation militaire”*, a précisé le CEMAT.

L'énergie solaire dans le viseur de l'armée de Terre

La deuxième priorité du général Bosser est liée à l'énergie. *“Nos systèmes sont fortement consommateurs d'énergie, au quotidien comme dans le fonctionnement des états-majors, a-t-il souligné. Or, nous intervenons souvent dans des pays où nous pouvons tirer un grand avantage de l'énergie solaire”*. Il souhaite que cette piste de réflexion soit approfondie. Selon le CEMAT, l'innovation énergétique peut contribuer à alléger le poids supporté par les combattants, notamment les batteries des radios, ou encore à gagner en discrétion pour alimenter les postes de commandement. *“L'énergie solaire serait emmagasinée le jour et restituée la nuit pour les bivouacs et les états-majors”*, a-t-il précisé. Enfin, il vise la fabrication de véhicules hybrides : *“Demain, nous pourrions même imaginer que certains de nos véhicules combinent l'énergie classique et une énergie solaire”*. Enfin, la dernière priorité du CEMAT en matière d'innovation touche à la protection du soldat : pièces de protection balistique, casques, lunettes, possibilités d'allègement, etc... Cette dernière priorité entre dans le cadre d'une LPM, dite *“à hauteur d'homme”* avec pour objectif d'équiper les unités avec les petits équipements très attendus, notamment pour les soldats déployés en opérations : treillis F3 ignifugé, structures modulaires balistiques, nouvelles lunettes balistiques et nouveaux gants de combat.

Un Battle Lab Terre

L'un des objectifs les plus emblématiques de cet effort d'innovation en 2019 sera la création du “Battle Lab Terre”, une structure dédiée à l'innovation technico-opérationnelle du temps court, qui sera au cœur d'un pôle innovation de l'armée de terre. Ce “Battle Lab Terre” réunira sur un même lieu (plateau de Satory), des structures de l'armée de terre, comme la section technique de l'armée de terre (STAT) ou la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT), des acteurs industriels comme Nexter et Arquus – dont les bureaux de recherche sont présents sur le plateau de Satory – ou les membres du pôle scientifique et technologique dédié à l'innovation de Paris-Saclay : pépinières d'entreprises, grandes écoles – comme l'École polytechnique – ou laboratoires de recherche.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/robots-energie-solaire-protection-les-trois-priorites-d-innovations-de-l-armee-de-terre-796131.html>

[Retour au sommaire](#)

3. Pour la première fois, un satellite franco-chinois a été lancé dans l'espace pour observer le réchauffement climatique (France infoTV, avec AFP)

L'engin d'environ 650 kg sera chargé d'étudier le vent et les vagues à la surface des mers et améliorer les prévisions météorologiques marines.

C'est historique ! La Chine a lancé lundi 29 octobre pour la première fois un satellite construit en collaboration avec la France, un engin qui va scruter les océans dans le but de mieux prédire les effets du changement climatique. La fusée Longue Marche-2C a décollé à 8h43 (heure locale) depuis la base de lancement de Jiuquan. L'engin d'environ 650 kg sera chargé d'étudier le vent et les vagues à la surface des mers 24 heures sur 24, et ainsi d'améliorer les prévisions

météorologiques marines. Il servira également à prévoir avec davantage de précision les fortes tempêtes ou les cyclones et permettra aux climatologues de mieux comprendre les interactions entre les océans et l'atmosphère, celles-ci jouant un rôle crucial dans le climat.

Une durée de vie de trois ans

Conçu par les agences spatiales française Cnes (Centre national d'études spatiales) et chinoise CNSA (China National Space Administration), il embarque deux radars : le SWIM français (qui mesure la direction et la longueur d'onde des vagues) et le SCAT chinois (qui analyse la force et la direction des vents). Placé en orbite autour de la Terre, à une distance de 520 km, le satellite aura une durée de vie de trois ans. Les données seront collectées et analysées par des stations terrestres situées dans les deux pays. Le projet avait été lancé en 2007. Il est également mené en coopération avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et Météo France. La Chine y investit des milliards d'euros. Les données seront collectées et analysées par des stations terrestres situées dans les deux pays.

[Retour au sommaire](#)

TOUR D'HORIZON DE MEDIAS SPÉCIALISÉS

Esprit Surcouf vous offre un tour d'horizon des titres de fond propres à susciter la réflexion de défense et de sécurité.

Brexit : les enjeux du bras de fer financier entre l'Union européenne et le Royaume-Uni
<http://www.atlantico.fr/decryptage/brexit-enjeux-bras-fer-financier-entre-union-europeenne-et-royaume-uni-kevin-o-rourke-3547747.html>

L'Iran lance la production en série de son avion de combat
<https://www.lorientlejour.com/article/1141909/liran-lance-la-production-en-serie-de-son-avion-de-combat.html>

La Force maritime des fusiliers-marins et des commandos est au bord du « burn-out »
<http://www.opex360.com/2018/11/02/la-force-maritime-des-fusiliers-marins-et-des-commandos-est-au-bord-du-burn-out/>

Les inquiétantes dérives de l'externalisation
<http://lemamouth.blogspot.com/2018/10/les-inquietudes-derives-de.html>

L'Irak renforce sa présence à la frontière avec la Syrie
http://www.lexpressiondz.com/linformation_en_continue/303116-1-039-irak-renforce-sa-presence-a-la-frontiere-avec-la-syrie.html

Des Griffon ont aidé à la sécurisation de la base de la MINUSMA attaquée au Mali
<http://www.45enord.ca/2018/10/griffon-aide-securisation-base-minusma-attaquee-mali/>

Euronaval : la FTI, un système d'arme du futur à la pointe de la technologie
<https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/euronaval-la-fti-un-systeme-d-arme-du-futur-a-la-pointe-de-la-technologie>

[**Retour au sommaire**](#)

PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

Textes à ne pas négliger pour comprendre l'actualité de défense et de sécurité.

LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=590646A3E0E16577DD6EFAC33B32EBFC.tplgfr31s_2?cidTexte=JORFTEXT000037547946&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000037547943

Arrêté du 29 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 27 août 2010 portant création d'antennes et de détachements de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=590646A3E0E16577DD6EFAC33B32EBFC.tplgfr31s_2?cidTexte=JORFTEXT000037553114&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000037552836

Décret du 30 octobre 2018 portant élévation en faveur des militaires appartenant à l'armée active (Ordre national du Mérite)

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=590646A3E0E16577DD6EFAC33B32EBFC.tplgfr31s_2?cidTexte=JORFTEXT000037548071&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000037547943

Décret du 30 octobre 2018 portant élévation et nomination en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active (Ordre national du Mérite)

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=590646A3E0E16577DD6EFAC33B32EBFC.tplgfr31s_2?cidTexte=JORFTEXT000037548073&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000037547943

Décret du 30 octobre 2018 portant promotion et nomination en faveur des militaires appartenant à l'armée active (Ordre national du Mérite)

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=590646A3E0E16577DD6EFAC33B32EBFC.tplgfr31s_2?cidTexte=JORFTEXT000037548075&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000037547943

Décret du 30 octobre 2018 portant promotion et nomination en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active (Ordre national du Mérite)

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=590646A3E0E16577DD6EFAC33B32EBFC.tplgfr31s_2?cidTexte=JORFTEXT000037548077&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000037547943

Décret du 30 octobre 2018 portant concession de la médaille militaire (militaires n'appartenant pas à l'armée active)

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=590646A3E0E16577DD6EFAC33B32EBFC.tplgfr31s_2?cidTexte=JORFTEXT000037553192&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000037552836

[*Retour au sommaire*](#)

Pour rester indépendant et objectif,
nous ne recevons aucune subvention.
Seules vos cotisations ou vos dons nous permettent
d'exister

**Vous jugez intéressant et utile
ESPRI SURCOUF**

Soutenez espritcors@ire

Cotisation: 50€, soit 17€ net fiscal

Jeune ,étudiant: 20€ soit 6,80€ net fiscal

[en cliquant ICI](#)